

de vue médical, la continuation de cette industrie dans les limites du Dominion, et tendre à la destruction d'un fléau qui est non seulement une source de dégradation humaine mais aussi un agent destructeur de la vie nationale.

Trafic de l'opium dans la Colombie-Britannique.

Le 1^{er} juillet, M. King présenta au ministre du travail un rapport supplémentaire sur "La nécessité de supprimer le trafic de l'opium au Canada." Ce rapport établissait que dans les villes de la côte, à Vancouver, Victoria et New-Westminster, il y avait au moins sept établissements fabriquant de l'opium sur une grande échelle, et dont les revenus bruts annuels combinés pour 1907 étaient évalués entre \$600,000 et \$650,000 ; tandis que la valeur de l'opium brut importé pendant les neuf mois de l'année fiscale 1906-07 était de \$262,818, contre \$261,943 pour les douze mois précédents. Il exprima en outre l'avis que le seul moyen efficace de supprimer ce trafic est de prohiber absolument l'importation, la fabrication et la vente d'opium, sauf pour les fins de la médecine, si une exception à cet effet était jugée nécessaire.

Vente d'opium rendue illégale sauf pour fins médicales.

Le 20 du même mois le Parlement fédéral passa une courte loi de deux articles (chap. 50) qui prohibe absolument l'importation, la fabrication et la vente d'opium, sauf pour fins médicales. Par l'article 1 les personnes violant la loi se rendent coupables d'un délit justiciable du jury et sont passibles d'un emprisonnement de trois ans ou d'une amende de \$50 au minimum et de \$1,000 au maximum, ou des deux. Par l'article 2, les propriétaires d'opium destiné à d'autres usages que les usages médicaux avaient droit à une période de six mois pour déposer leurs marchandises dans un entrepôt de douane pour l'exportation, ce qui signifiait que tous les stocks d'opium existants devaient être exportés du pays. Ainsi qu'il est noté à la page L, le Canada fut représenté par M. King dans la commission mixte internationale qui se rendit à Shanghai au commencement de 1909 pour enquêter sur le commerce d'opium et l'habitude de l'opium dans l'Orient.

Tricentenaire de Québec.

Parmi les événements canadiens de l'année 1908, aucun n'éveilla autant d'intérêt que les fêtes commémoratives en l'honneur du 300^{me} anniversaire de la fondation de Québec en 1608 par Samuel de Champlain et des rencontres héroïques entre les armées anglaises et françaises en 1759 et 1760, connues dans l'histoire sous le nom de batailles des plaines d'Abraham. Rehaussées par la présence de la royauté et favorisées par une superbe température, ces fêtes nationales eurent le succès le plus complet. Elles eurent lieu à Québec, du 20 au 31 juillet, au milieu des plus vives démonstrations d'enthousiasme patriotique.

Commission des champs de bataille nationaux.

Vers la fin de 1907, Son Excellence le comte Grey inaugura un mouvement tendant à l'acquisition des champs de batailles dans le but de les convertir en parc national et en lieu de promenade et il patronna ensuite l'association du tricentenaire de Champlain et des champs de bataille de Québec, association formée pour l'accomplissement de cet objet et que l'on avait chargée de la plupart des mesures locales concernant les fêtes. Deux lois du Parlement fédéral passées au cours de la session de